



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Ocean Viking

Question écrite n° 3332

Texte de la question

M. Michel Guiniot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le sujet des ONG françaises qui contribuent ouvertement à la migration clandestine massive. Le Gouvernement et son ministère en particulier, a charge de la lutte contre l'immigration illégale. Le budget 2023 alloue 205 500 273 euros en autorisations d'engagement, représentant 9,6 % du programme « Immigration et asile ». Pour prendre l'exemple, d'actualité, de l'association « SOS Méditerranée », le financement public représente déjà, en 2021, 11 % du budget de cette association et bénéficie de votre propre soutien. L'État finance la lutte contre l'immigration illégale et contribue également, par le biais des subventions publiques, à encourager les migrants illégaux et de l'action des passeurs, avec l'aide d'associations qui perçoivent des subventions publiques. M. le député demande à M. le ministre qu'il clarifie sa position à ce sujet et si le contribuable finance à la fois la lutte contre l'immigration clandestine et sa promotion ainsi que son amplification .

Données clés

Auteur : [M. Michel Guiniot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3332

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2022](#), page 5505

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)